**Règlement du tournoi Montpellier Outre-Mer**

**Catégories SENIORS**

**Samedi 15 juin 2013**



Article 1: Lieu et Heure de rencontre

Les matchs se dérouleront sur les terrains de Grammont à Montpellier. Le coup d'envoi du tournoi sera donné à 9heures.Toutes les équipes doivent être présentes et avoir rempli leur feuille d'engagement avant leur premier match.

Article 2: Durée des rencontres

Les matchs dureront 15 minutes de la phase de poule et c'eux jusqu'à la finale. Si nul à partir des phases finales alors il y aura des séances de tir au but sans prolongation.

Article 3: Le Ballon

Le ballon sera de taille 5. Celui-ci devra rester sur le terrain. Il reste la propriété du club. Aucun ballon ne sera prêté aux équipes.

Article 4: L'Arbitrage

L'arbitrage central sera assuré par les licenciés du club. L’arbitre peut selon son appréciation accompagner l'avertissement d'une exclusion temporaire de 5 min.

Article 5: Nombre de Joueurs

Chaque équipe se composera de 7 joueurs sur le terrain ainsi que 3 remplaçants. Ceux- ci pourront rentrer à n'importe quel moment de la partie à condition d'attendre un arrêt de jeu et l'autorisation de l'arbitre. **La liste doit être déposée à la table d'appel.**

Article 6: Qualification des Joueurs

Toute équipe participant à ce tournoi ne peut utiliser que des joueurs couverts par une assurance et titulaire d'une licence FFF.

Toute équipe participant peut utiliser des joueurs licenciés d'autres clubs et doit présenter toutes les licences à la table d'appel.

Article 7: Equipements

Chaque équipe devrait être au couleur officiel de leur club et d'en ramener un deuxième jeu de maillots dans la mesure du possible.

Article 8 : Déroulement du tournoi

Les points seront comptabilisés comme ci-dessous :

Victoire : 4points, Nul:2 points, Défaite : 1 point, Pénalité ou forfait : 0 point.

En cas d'égalité au classement, les équipes seront départagées de la façon suivante:

* Goal-average particulier.
* Meilleure différence de buts.
* Meilleure goal-average (rapport bp/bc)
* Meilleure attaque
* Série de 3 tirs au but en cas d'égalité parfaite.

Article 9: Les lois du Jeu

Les lois du jeu restent inchangées du foot à 7

Article 10 comportement anti sportif

L’arbitre se verra d’exclure le joueur temporairement de 5 minutes si un des comportements cités ci-dessous est constaté :

* Désapprouve par paroles ou par gestes les décisions de l’arbitre
* Se rend coupable de conduite inconvenable
* Enfreint avec persistances aux lois du jeu
* Tiens des propos injurieux ou grossiers
* Agit volontairement contre l’esprit du jeu par exemple en jouant avec la main

**Les cas non prévus à ce règlement seront réglés par le président du club Montpellier Outre-Mer.**

**Le club Montpellier Outre-Mer ne peut être tenu responsable des éventuels accidents ou vols survenus au cours du Tournoi.**